

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE

Le transport de bus à la demande fonctionne depuis un mois déjà



Florian, un des conducteurs, a fait la tournée des mairies de manière exceptionnelle, afin que les maires expérimentent ce service de façon symbolique. Le DL/M.-T.R.

Place du marché à Reignier, samedi, la communauté de communes Arve et Salève (CCAS), au côté de la société Gembus et des différents acteurs du projet, a inauguré officiellement le service de transport à la demande "Proxi'Arve et Salève".

Favoriser les déplacements au sein de huit communes de la communauté Arve et Salève.

L'idée : proposer aux citoyens de la CCAS, notamment aux personnes à mobilité réduite un transport à la demande qui dessert l'ensemble de son territoire.

Son principe étant le "porte

à pôle". Un système de transport de proximité permettant de favoriser les déplacements au sein des huit communes du CCAS (Arbusigny, Arthaz, la Muraz, Monnetier-Moemex, Esserts-Salève, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Ésery, Scientrier) mais également à destination d'Annemasse- Les Voirons agglo, pour tout public en insertion sociale et professionnelle.

Ce transport convivial, flexible et peu coûteux (2 euros le trajet) fonctionne depuis le 1^{er} septembre.

Le président du CCAS Noël Jacquemoud a développé les principales étapes de ce nouveau service, financé par la ré-

gion Rhône-Alpes, la CCAS, avec l'aide du conseil général. Un contrat de gestion est conclu pour une durée d'un an à titre expérimental entre la société Gembus (RATP Dev) dirigée par son président Christophe Vacheron et son directeur Emmanuel Cozic, en charge de l'exploitation.

Coût du service pour un an : 104 000 euros

Noël Jacquemoud a souligné l'importance de ce service rare sur le département. Ce mode de mobilité semi-collectif présente un intérêt incontestable pour les populations concernées. La mobilité et les déplacements revêtent une impor-

tance capitale, pour chacun, dans l'organisation de la vie économique et sociale où que l'on soit situé, en ville ou en campagne, de plus dans une région en pleine expansion démographique.

Le bus dispose de huit places assises et peut accueillir jusqu'à trois fauteuils roulants. Il est aussi équipé d'un siège bébé et d'un porte-vélo.

La région Rhône-Alpes, représentée par Christian Dupessey, conseiller Régional et maire d'Annemasse, finance une partie de ce projet : 44 000 euros sur les 104 000 euros que coûtera ce service jusqu'au 31 août 2011.

Marie-Thérèse ROCH

REPÈRES

COMMENT ÇA MARCHE

■ "Proxi'Arve et Salève" fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 18h pour tout public. Il fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 9h et de 18h à 19h pour le public en insertion sociale et professionnelle à destination d'Annemasse-les Voirons Agglo. Un agent reçoit et coordonne les demandes depuis la centrale de réservation (9h-12h et 13h-19h). Il suffit d'appeler une demi-journée à l'avance au 0 800 04 74 00 (appel gratuit) ou d'envoyer un mail à resa@proxiarvealeve.fr.